Les monnaies locales complémentaires, pour des modes de consommation durables ?

ALICE **DUPÉ**

Face aux défauts du système économique actuel, de nombreux dispositifs d'échange alternatifs se sont développés et parmi eux on trouve les monnaies locales complémentaires (MLC). Ces monnaies coexistent avec les monnaies officielles, elles ne visent pas à les remplacer. L'objectif est plutôt de réorienter les échanges pour les rendre plus utiles économiquement, socialement ou environnementalement. Nous les avons étudiés pour comprendre leur fonctionnement.

LES MLC, UN PHÉNOMÈNE ANCIEN MAIS RENAISSANT

Les monnaies complémentaires étaient déjà utilisées durant l'Égypte ancienne et au Moyen Âge pour faciliter les échanges. Elles se sont également développées dans les années 1930 en réponse aux crises économiques en Allemagne, Suède, Autriche, Suisse ou encore en France. En Suisse par exemple, le Wir fut créé par une initiative privée en 1934. Cette monnaie nationale, destinée à être utilisée par un réseau d'entreprises pour les protéger des dérives des cours des monnaies internationales, circule toujours aujourd'hui et plus de 60 000 entreprises l'utilisent. Mais même si le Wir fait exception, la plupart de ces initiatives ont été vite stoppées par les gouvernements et les lois.

Il existe quatre types de monnaies complémentaires, développées depuis les années 1970. Le premier correspond à des monnaies inconvertibles en monnaie officielle, souvent portées par des associations pour pallier au défaut du marché ou de l'État et dont l'unité d'échange est le temps. Dans ces dispositifs généralement de quartiers, peu de partenariats sont noués avec les collectivités locales. En France, ce sont les SEL, systèmes d'échanges locaux où des individus s'échangent dans un réseau délimité des savoir-faire et services.

La seconde génération tire son origine des dispositifs japonais de Fureai Kippu développés dans les années 1970 pour fournir des services sous forme d'entraide comptabilisée. Il s'agit des banques de temps. Comme les SEL, elles sont inconvertibles et l'unité d'échange est le temps. Par contre, ces systèmes sont bien plus formels, seuls des services sont échangés et les banques entretiennent beaucoup de partenariats avec les collectivités locales ou avec des organisations de l'économie sociale et solidaire.

Ces deux premiers modèles permettent à des individus exclus du système économique conventionnel d'accéder à des services. Ils poussent à réutiliser les biens de consommation et permettent de mettre en valeur des activités non économiques (bénévolat, activités domestiques, etc.). Les échanges sont plus équilibrés et solidaires car basés sur du temps d'activité et tournés vers le partage. Cependant, ils ont peu d'ampleur et l'offre est peu diversifiée.

Les monnaies locales complémentaires (MLC) forment le troisième type de monnaies complémentaires. Elles sont convertibles en euros,

portées par des associations de citoyens et font partie du domaine de l'économie sociale et solidaire. Elles ont été acceptées à la fin des années 2000 car la crise économique de 2008 avait ébranlé les consciences et fragilisé l'image du modèle monétaire européen. Parallèlement des auteurs tels que Bernard Lietaer ou Philippe Derudder ont apporté un éclairage essentiel sur les MLC et la manière de les mettre en œuvre. En France, la première MLC à circuler fut l'Abeille de Villeneuve-sur-Lot en 2010. Puis la Mesure a vu le jour à Romans sur Isère en 2011, suivie par la Luciole d'Ardèche la même année. Via la circulation d'idées et d'acteurs, le processus s'est répandu. Aujourd'hui, une quinzaine de MLC circulent en France et autant de projets sont en cours. Entre 150 et 200 monnaies de ce type existent dans le monde.

Les dispositifs de quatrième génération sont plus complexes et coûteux, ils combinent plusieurs objectifs de développement durable et nécessitent de nombreux partenariats. En France on trouve les monnaies « Sol ». Elles sont convertibles en euros et ont été développées par les pouvoirs publics au début des années 2000 pour répondre aux problématiques de durabilité économique. Elles furent d'abord mal reçues par la société civile puis un second programme de développement vit le jour en 2008 : le mouvement Sol. Après sept ans d'expérimentation, on en compte aujourd'hui en France une quinzaine telle que l'emblématique Sol-Violette de Toulouse, lancée en 2011.

Les monnaies complémentaires s'inscrivent donc dans une dynamique forte et renaissante, qui a su évoluer et s'adapter aux contextes socio-économiques et politiques. Aujourd'hui, près de 5 000 dispositifs de ce type existent dans plus de 50 pays.

POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE ET UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

À travers l'exemple de la Roue de Provence, dont les adhérents ont bien voulu participer à cette étude, nous allons étudier le fonctionnement et les effets des monnaies locales complémentaires.

Pour des achats responsables

Les monnaies locales complémentaires (MLC) prennent la forme de coupons dont le design est entièrement choisi par l'association qui la produit. Elles sont légales et servent à effectuer des achats dans des commerces particuliers, tous inscrits dans un même réseau. Les produits achetés sont également vendus en euros dans ces commerces et souvent, un billet de MLC est de valeur équivalente à l'euro. Ainsi, en Provence une Roue correspond à un euro. Alors quel est l'intérêt d'acheter en MLC ?

Tout d'abord, il faut savoir que ces monnaies sont produites et gérées par des associations de citoyens dans une logique non lucrative. C'est l'association SEVE (Système d'échange pour vitaliser l'économie) qui a créé en 2011 la Roue. Elles sont ensuite échangées contre des euros dans des bureaux de change à des citoyens qui s'inscrivent dans l'association et payent une cotisation. Le dispositif fonctionne en grande partie grâce au bénévolat et il reçoit parfois des financements publics ou privés. Les associations gèrent pleinement leurs projets (objectifs, design, règles, partenaires) et ce sont elles qui choisissent et démarchent les commerces dans lesquels la monnaie pourra être utilisée. Ces monnaies sont aussi sécurisées c'est-à-dire appuyées sur la monnaie nationale : les professionnels qui l'utilisent peuvent l'échanger si nécessaire contre des euros selon un taux de conversion fixé.

L'intérêt premier des MLC, c'est qu'elles ne sont utilisables que dans des commerces répondant à une certaine éthique. Tous les commerces et entreprises qui font partie du réseau ont signé au préalable une charte éthique qui met en avant la solidarité, de bonnes pratiques environnementales (agriculture biologique, traitement des déchets, etc.) et sociales (salaire décent, bonnes conditions de travail, égalité des sexes, etc.). Cette charte, comme un label, assure aux consommateurs des conditions de production plus durables environnementalement et socialement. Il n'existe pas de système de contrôle du bon respect des engagements de la charte. Le dispositif se base sur une relation de confiance entre les prestataires et l'association.

Vers une économie locale, durable et une dynamique collective

Mais pour un « consom'acteur » qui fait déjà ses achats de façon responsable, on peut s'interroger sur l'intérêt des MLC. L'intérêt c'est qu'elles ne fonctionnent pas comme une monnaie nationale

classique, elle vise à développer une économie plus durable et locale.

Aujourd'hui, 80 % des euros émis et qui circulent en Europe servent à la spéculation (Paul Jorion, 2013). Avec les MLC, les euros qui sont échangés contre des coupons sont sortis du système économique global et placés dans une banque coopérative qui les réinvestit en toute transparence dans des projets sociaux sur le territoire. En 2014, l'association SEVE a ainsi confié près de 7 000 euros à la banque éthique NEF. Au pays basque, le dispositif est bien plus étendu avec 350 000 Euskos en circulation !

De plus, les MLC diffèrent de l'euro car elles ne sont pas thésaurisables ; il ne sert à rien de les accumuler. Comme un ticket restaurant un coupon de MLC est « fondant », c'est-à-dire dégressif : il perd sa valeur au bout d'un certain temps. La Sol-Violette de Toulouse perd par exemple 20 % de sa valeur tous les trois mois si elle n'est pas échangée ; c'est une monnaie de fonte « glissante ». S'il ne l'échange pas à temps, le consommateur peut récupérer la valeur perdue en achetant des timbres qu'il collera sur ses coupons « périmés ». L'objectif est d'inciter les utilisateurs à faire circuler la monnaie pour qu'elle redevienne un moyen d'échange et pour éviter la capitalisation. Une MLC passe en moyenne 15 fois d'un acteur à un autre avant de retourner à la banque alors qu'une euro est échangé en moyenne 5 fois avant d'être épargné (Raynal, 2013). Le laboratoire Triangle a montré dans un rapport de prospective réalisé en 2014 que ce système de fonte n'avait pas d'intérêt économique direct pour l'association.

Un autre avantage des MLC c'est que les coupons ne s'échangent que sur un même territoire. Cela a pour effet de multiplier les échanges locaux et on appelle ce phénomène l'effet multiplicateur local. À long terme, cela permet de retisser du lien entre les acteurs d'un territoire et de redynamiser l'économie localement.

Au-delà de l'aspect économique, les MLC permettent de mettre en place une dynamique collective. Au lieu d'agir seul et dans son coin, le consom'acteur pourra rencontrer les autres membres de l'association, apprendre et partager ses connaissances, participer aux décisions et à la construction du réseau. Lors des évènements organisés par l'association et en payant en monnaies locales dans les commerces, il permettra de rendre visible au monde extérieur les efforts des commerçants. Il participera à l'éducation populaire et au développement de son territoire.

Même si elle cherche à impacter sur le développement d'un territoire, une MLC n'est pas pour autant contre la mondialisation. Elle apporte seulement des solutions aux défauts du système économique actuel et se revendique complémentaire. Face à la dématérialisation de l'euro elle redonne son sens à la monnaie. Face à la distanciation géographique, cognitive, sociale et culturelle qui s'est développée entre l'homme et son alimentation, elle apporte l'assurance d'une certaine qualité et permet de replacer de l'humain dans l'acte d'achat. Les consommateurs favorisent le développement de pratiques de production plus durables et ils participent à la transformation sociétale.

Pour des systèmes alimentaires localisés et durables

La majeure partie des produits vendus en MLC sont des produits alimentaires : dans le cas de la Roue les commerces alimentaires représentent plus de la moitié du réseau. Ces dispositifs participent à construire des systèmes alimentaires plus durables que le système agro-industriel.

D'abord, via la charte éthique et le choix de prestataires de petite et moyenne taille les MLC luttent contre les monopoles et la concentration du pouvoir que l'on observe actuellement dans les filières agroalimentaires, particulièrement dans la distribution et la transformation. Elles ont aussi un impact sur le rapprochement des zones rurales et zones urbaines, via le soutien à l'agriculture urbaine, producteurs locaux, marchés… À Avignon, la Roue s'échange sur plusieurs marchés et dans des exploitations agricoles inscrites dans la périphérie de la ville.

Ces initiatives permettent également la relocalisation des systèmes alimentaires car les magasins font partie d'un territoire. La consommation est orientée vers des produits plus durables, souvent locaux, issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable. Ainsi, en Provence on trouve de nombreux commerces et entreprises certifiés biologique qui acceptent la Roue : boulangeries, épiceries, coopératives, producteurs de volailles, maraîchers, etc. Ces acteurs se trouvant déjà engagés dans des démarches de durabilité, ils acceptent plus facilement de faire partie du réseau.

Par le choix de leurs prestataires, les MLC peuvent aussi appuyer des initiatives de lutte contre le gaspillage. Par exemple, en Provence la Roue cherche à étendre son réseau à plusieurs ressourceries. Dans certaines régions, elles peuvent aussi être couplées à l'aide alimentaire. En Alsace, le Centre communal d'action sociale verse une partie de l'aide alimentaire en Radig, pour inciter les bénéficiaires à faire leurs achats dans les commerces locaux. Cependant, comme les produits vendus en MLC sont souvent plus chers, on peut se demander si ce système ne fait pas perdre du pouvoir d'achat aux plus démunis.

De plus, une MLC permet la démocratisation du système alimentaire : les citoyens peuvent choisir, planifier, gérer et faire évoluer leur système alimentaire comme ils l'entendent. Ils reprennent le contrôle de leur mode de consommation. Elles sont également un moyen de communiquer et de sensibiliser à la durabilité. Elles rassemblent des acteurs engagés, qui réfléchissent et travaillent ensemble pour développer leur vision du monde. Ils communiquent sur Internet, dans leurs commerces ou auprès de leurs proches. C'est d'ailleurs souvent lors d'un achat dans un magasin acceptant les MLC que les gens prennent connaissance de ces initiatives. Les MLC sont des lieux d'expérimentation citoyenne et de nouvelles formes de coopération y verront peut-être le jour.

Pour finir, les effets des MLC dépendent de l'orientation stratégique de chaque initiative : prestataires choisis, taille du réseau, valeurs revendiquées et transmises par les actions de communication… Tous les projets de MCL n'ont pas les mêmes objectifs et présentent des spécificités. Par exemple la Région PACA met l'accent sur la protection des ressources naturelles et prône une consommation responsable. Au pays basque c'est la langue basque qui est valorisée. La Sol-Violette de Toulouse est à vocation sociale : une partie des prestations sociales sont distribuées sous forme de MLC par la mairie.

LES LIMITES DU SYSTÈME ET D'UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Quelle taille pertinente pour de réels impacts ?

Finalement les MLC ont-elles vraiment tous ces effets ? Tout dépend de la taille du réseau. Il doit être suffisamment important (nombre d'adhérents) pour que la MLC circule de nombreuses fois. Mais tout en restant inscrit dans un territoire pour que les objectifs soient respectés. Dans le cas de la Roue cette question pose problème. Le réseau est assez étendu mais le nombre total d'utilisateurs et de commerçants reste faible (110 et 150). Le manque d'acteurs en amont du système est particulièrement gênant car il limite la circulation de la Roue. Très peu de fournisseurs et producteurs acceptent de faire partie du réseau car ils ne souhaitent pas se faire rémunérer avec des petites coupures. Ils privilégient les paiements virtuels. C'est un problème récurrent à toutes les MLC.

Pour développer intelligemment le réseau d'une MLC, la communication doit être claire et régulière. Les porteurs de projets doivent être capables de démarcher de nombreux acteurs proches géographiquement. En Provence, conscients que les impacts de leur monnaie restent faibles pour le moment, l'association SEVE se mobilise pour attirer de nouveaux adhérents et certains commerçants participent à développer cette dynamique en devenant bureau de change. L'association envisage également la création d'une forme virtuelle de Roue.

Mais il ne faut pas oublier que les dispositifs de MLC français sont encore jeunes. La plupart ont moins de 5 ans et le faible nombre de boutiques n'est pas une fatalité. Plusieurs MLC ont d'ailleurs été des réussites et elles doivent être des sources d'inspiration pour prouver que ces dispositifs ne sont pas qu'utopiques. Au Pays Basque par exemple, près de 3 000 utilisateurs font des achats en Euskos dans plus de 600 commerces. En Allemagne, le Chiemgauer lancé en 2003 est devenu la MLC la plus importante d'Europe. Elle est aujourd'hui acceptée par près de 820 prestataires et en 2012 plus de 645 000 Chiemgauer étaient en circulation !

La coopération pour l'innovation

Une autre limite de ces dispositifs c'est qu'ils dépendent beaucoup de la motivation et des compétences des bénévoles impliqués. Pour renforcer les dispositifs, plusieurs citoyens ont créé une plateforme sur Internet pour mutualiser les informations, documents et outils de gestion des MLC : http://monnaie-locale-complementaire.net. Ce réseau se réunit tous les six mois pour partager et échanger. La coordination entre les acteurs est

essentielle pour le partage des connaissances, des expériences et le renforcement de la capacité d'innovation de chacun. Cette coordination doit aussi exister entre dispositifs de différentes générations. Il est d'ailleurs fréquent de retrouver sur un territoire, les mêmes acteurs impliqués à la fois dans des SEL et des MLC.

De même, les MLC ont tout intérêt à créer des partenariats publics qui peuvent leur permettre de renforcer leur légitimité et consolider le système via des paiements de services publics (transport, etc.) ou impôts locaux en monnaie locale. Les partenaires publics peuvent aussi attribuer aux associations des subventions ou un salarié qui pourra apporter son soutien et son expertise. Néanmoins ces partenariats ne doivent pas affecter la gouvernance des MLC. Celle-ci doit être efficace, démocratique et citoyenne afin de répondre au mieux aux attentes de la société civile.

On peut aussi s'interroger sur la place des MLC au sein des agendas des collectivités publiques territoriales. Actuellement, en France, le Programme national pour l'alimentation du gouvernement souhaite regrouper et structurer un grand nombre d'initiatives agricoles et alimentaires pertinentes sur des mêmes territoires. Or c'est aussi un effet des MLC : elles regroupent une communauté d'acteurs engagés dans la reterritorialisation de l'économie et de l'alimentation. Elles pourraient donc avoir leur place dans les agendas politiques.

Quel changement d'échelle possible ?

Les MLC sont assez coûteuses (entre 5 000 et 25 000 euros par an) (Blanc & Fare, 2014). Cela englobe : les frais de fonctionnement et frais bancaires, déplacements, assurances, production de la monnaie, communication, location d'un local et frais associés. Les ressources et financements peuvent être variés et dépendent du nombre et du type de partenaires associés à l'initiative : adhérents, banques et entreprises partenaires, partenaires publics (ville, établissement public de coopération intercommunale, département, région, Communauté européenne) et privés : associations, fondations, fournisseurs ou clients. Selon le portefeuille de financement, le projet peut être plus ou moins autonome et pérenne. Il faut favoriser l'hybridation des ressources et la multiplicité des partenaires pour éviter la dépendance à un type de financement et donc la dérive des objectifs, la captation des ressources ou le risque d'essoufflement du projet en cas de baisse de financements (souvent de court terme).

La question de la taille idéale et pertinente des initiatives se pose alors une nouvelle fois. Une augmentation de la taille du dispositif entrainerait une augmentation des ressources et des partenariats mais aussi des coûts. Les MLC seraient alors inscrites dans un modèle de croissance qualitative et quantitative. On peut se demander si un dispositif à grande échelle répond réellement aux enjeux de départ : sensibiliser les citoyens à se réapproprier leur monnaie et recréer du lien social.

La question du changement d'échelle peut encore se poser différemment. Faut-il pour se développer, ouvrir le réseau à des acteurs moins durables : producteurs en conventionnel, grandes entreprises ? C'est là un débat récurrent entre les porteurs de projet. Ou au contraire, si de plus en plus d'acteurs s'insèrent dans le réseau, ne faudrait-il durcir les conditions d'entrée en augmentant les exigences de la charte ? Ou développer un système de contrôle du respect des engagements de la charte pour éviter les fraudes et dérives ?

Au-delà des contraintes matérielles, un changement d'échelle pourrait s'avérer risqué s'il n'est pas bien effectué. Poussés par des intérêts personnels économiques, des acteurs pourraient se réapproprier le principe de MLC, à l'instar des préoccupations environnementales utilisées par des grandes entreprises pour du *greenwashing*.

CONCLUSION

En réalité, pour assurer des modes de consommation durable, il faudrait imaginer un dispositif monétaire à plusieurs niveaux. Ainsi, pour les quartiers et les localités, des SEL et banques de temps permettraient la démonétarisation des biens et services et la lutte contre l'exclusion économique et sociale. Avec une unité temporelle, la place de la solidarité dans les échanges serait favorisée et les liens sociaux à des petites échelles renforcés. C'est au niveau des territoires et des régions que les MLC et monnaies SOL auraient leur place. Elles permettraient de développer des modes et réseaux de consommation alternatifs plus durables et localisés. Chaque

territoire pourrait alors, selon ses spécificités et ces besoins, orienter au mieux ses systèmes agricoles et alimentaires.

BIBLIOGRAPHIE

2012. *Monnaies complémentaires : leur développement incroyable en France et dans le monde.* Populactions.

2013. *Systèmes alimentaires localisés.* Blog de La relocalisation : l'utopie nécessaire.

BLANC, J., 1998. *Les monnaies parallèles : évaluation et enjeux théoriques du phénomène.* Revue d'économie financière, 1998, n° 49, pp. 81-102.

BLANC J., M. FARE., 2014. *Les modèles économiques des monnaies locales complémentaires. Synthèse prospective réalisée par le laboratoire Triangle*, UMR 5206.

DERUDDER P., 2012. *Ph Derudder répond aux questions de Éric Larpin.* Alternatives économiques.

FARE M., 2013. *Monnaies sociales et complémentaires et développement soutenable.* L'Encyclopédie du développement durable.

LEMEUX M., 2013. *Comparaison de deux monnaies complémentaires locales, la SoNantes et le Galléco.* Mémoire de Master 2, Science Politique de l'Europe.

MOATTI S., 2006. *Le boom des monnaies parallèles.* Alternatives Economiques, 249.

ORLÉAN A., 2011. *Empire de la valeur. Refonder l'économie.*

PRIMAVERA H., (no date). *Les monnaies sociales, servent-elles au développement durable ?* L'encyclopédie du développement durable.

RAYNAL A., 2013. *Une monnaie locale et complémentaire, c'est quoi ?* La Tribune.

ROSSIGNOL L., 2011. *Le succès des monnaies alternatives.* Télérama.